Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604043-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 1er AVRIL 2026

Convocation en date du 25 mars 2026.

Le mercredi 1er avril deux mil vingt-six, dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne BOURBIGOT, Maire.

Présents : Madame Anne BOURBIGOT, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane MOREL, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Mathieu CHUTO, Madame Hélène LE QUINQUIS, Monsieur Frédéric NIORÉ, Madame Annie RANNOU, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Jean-Luc LE GALL, Madame Isabelle MAUDUIT, Madame Christelle ANDRÉ, Monsieur Arnaud RAVALEC, Madame Laurence BAUGÉ, Madame Stéphanie MORVAN, Monsieur Nicolas BEAUMONT, Monsieur Wilfried HOSTIOU, Monsieur Yannick QUEFFÉLEC, Monsieur Ronan DANIGO, Madame Élodie LAURENT, Monsieur Fabien GUIAVARC'H, Madame Geneviève DUGUÉ, Madame Catherine LE GOFF, Madame Stéphanie LAVAL, Monsieur Hervé HERLÉDAN.

Membre ayant donné procuration : Monsieur Steven BEGOS a donné procuration à Madame Geneviève DUGUÉ.

Madame Agnès GAREL a été nommée secrétaire de séance.

2026-04-043

ADMINISTRATION GENERALE

Centre Communal d'Action Sociale : élection des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration

En application des articles R123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles, la moitié des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. est élue par le Conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux, peut présenter une liste même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Madame le Maire rappelle qu'elle est présidente de droit du C.C.A.S. et qu'elle ne peut être élue sur une liste.

Il est proposé de procéder à la désignation des membres par un vote à main levée.

Par délibération n°2026-04-42 du Conseil municipal, en date du 1er avril 2026, le nombre de membres élus, par le Conseil municipal, au Conseil d'administration du C.C.A.S est fixé à 8.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604043-DE

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de procéder à l'élection de ses représentants au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Les deux listes de candidats suivantes ont été présentées par des Conseillers Municipaux :

Liste n° 1 :

. Madame Hélène LE QUINQUIS
. Monsieur Frédéric NIORÉ
. Madame Annie RANNOU
. Madame Agnès GAREL
. Madame Stéphanie MORVAN
. Madame Christelle ANDRÉ
. Monsieur Wilfried HOSTIOU

Liste n° 2 :

. Madame Catherine LE GOFF
. Madame Geneviève DUGUÉ
. Monsieur Steven BEGOS
. Monsieur Hervé HERLÉDAN
. Madame Stéphanie LAVAL

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	26
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral) :	0
Nombre de suffrages blancs (art. L65 du Code électoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	27
Sièges à pourvoir	8
Quotient électoral (suffrages exprimés/nombre total de sièges à pourvoir)	3.375

La liste n° 1 a obtenu 22 voix – soit 7 sièges
La liste n° 2 a obtenu 5 voix – soit 1 siège

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604043-DE

Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

. Madame Hélène LE QUINQUIS
. Monsieur Frédéric NIORÉ
. Madame Annie RANNOU
. Madame Agnès GAREL
. Madame Stéphanie MORVAN
. Madame Christelle ANDRÉ
. Monsieur Wilfried HOSTIOU
. Madame Catherine LE GOFF

Pour copie conforme,
Bénodet, le 2 avril 2026
Anne BOURBIGOT
Maire,

